



Un employeur peut-il noter un employeur sur libre circulaire

Par **val33460**, le **22/03/2009** à **13:04**

bonjour, je suis employeur par un transporteur qui sous traite avec un grand groupe pétrolier, moi même je suis chauffeur livreur de bouteille de gaz pour ce grand groupe. la semaine dernière ce grand groupe a fait circuler des feuilles de notation nominative de chaque chauffeur en libre circulation à la vue de tout le monde. ma question est, ont-ils le droit d'exposer ces notes nominatives au regard de tout le monde?